

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Education : reprise des cours le 20 juillet

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, a annoncé la reprise des cours pour ce 20 juillet 2020, hier, lors de la conférence de presse gouvernementale sur la riposte sanitaire contre le Covid-19 tenue à Libreville, à l'immeuble Arambo. Après plus de trois mois de suspension de cours sur l'ensemble du territoire national, en raison de la propagation du nouveau coronavirus, "la reprise des cours est prévue le 20 juillet prochain et ne concernera que les classes de Terminales. Les classes intermédiaires sont, quant à elles, de facto en vacances, y compris les classes de 3e année et de CM2",

a indiqué le membre du gouvernement.

Conscient de la nécessité de terminer l'année scolaire 2019-2020, le ministre de l'Éducation nationale a souligné que "le baccalauréat se tiendra du 20 août au 10 septembre 2020. Ce qui implique qu'il n'y aura pas d'examens de Certificat d'études primaire (CEP) et de Brevet d'études du premier cycle (BEPC)".

Sur le mode d'évaluation retenu pour les élèves des classes intermédiaires, Patrick Mouguiama-Daouda a rappelé que "le mode d'évaluation pour ces classes se fera sur la base des deux premiers paliers pour les primaires, et sur la base des deux premiers trimestres pour les élèves du secondaire. Les pas-

sages en classes supérieures seront donc étudiés par les conseils de classe, sur la supervision des inspecteurs et du ministère de l'Éducation nationale".

Prenant acte des mesures sanitaires édictées par les autorités compétentes, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que "nous ne pouvons pas nous permettre d'accueillir 80 élèves dans les salles de classe. Les effectifs seront réduits à 20 apprenants, pour permettre le respect de la distanciation sociale. Les élèves et les enseignants sont donc invités à porter les masques dans l'enceinte de l'établissement. Nous devons également continuer avec l'enseignement à distance, qui a montré toute son importance dans notre système d'éducation."



Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, intervenant hier lors de la conférence de presse du gouvernement sur la pandémie de Covid-19.

Photo: Wilfried MBINAH

Frontières aériennes : les touristes si et seulement si...



Le ministre d'État, Alain Claude Bilié-By-Nzé, pour le principe de la réciprocité en matière de voyage touristique.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Le ministre d'État en charge des Affaires étrangères, Alain Claude Bilié-By-Nzé, est revenu hier sur les principales missions dévolues à son département dans le cadre de la riposte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) et le rapatriement des Gabonais bloqués à l'étranger, du fait de cette pandémie mondiale. La fermeture des frontières aériennes, entre autres, avait été prise pour protéger la population face aux risques d'importation

du virus.

Et, dans le cadre de l'allègement des mesures prises hier par le gouvernement pour éviter la propagation du virus au Gabon, notre pays ouvrira à nouveau ses frontières, mais sous conditions. Occasion pour Alain Claude Bilié-By-Nzé de préciser que cette ouverture se fera "au fur et à mesure que les États amis ouvriront les leurs aux ressortissants gabonais". Une règle qui s'appliquera aussi bien aux pays africains, européens, américains qu'asiatiques.

Le ministre d'État aux Affaires

étrangères est revenu sur la récente décision prise par l'Union européenne (UE) en ouvrant ses frontières : "Une liste des pays a été établie pour lesquels les ressortissants sont autorisés à aller faire du tourisme en France. Je voudrais rappeler que cette mesure ne concerne pas les résidents gabonais au sein de l'Union européenne. Les compatriotes ayant des titres de séjour dans l'espace Schengen sont autorisés à voyager dans l'espace européen. Il en est de même pour les étudiants qui passeront les examens en août et qui ont des inscriptions en France. Ils seront autorisés à y voyager", a-t-il indiqué.

Le membre du gouvernement a, par ailleurs, précisé que "seuls les touristes, en l'état actuel des choses, ne sont pas autorisés à y voyager". D'où il a précisé que le principe de réciprocité "nous emmène à indiquer que les touristes en provenance de ces pays-là ne seront pas non plus autorisés à voyager dans notre pays".

À cet effet, "toutes les dispositions seront prises pour que nos missions diplomatiques et postes consulaires appliquent ces exigences", a-t-il affirmé.

Une tendance à la baisse de l'épidémie

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

Le gouvernement gabonais a fait hier, mardi 30 juin, à l'immeuble Arambo, le point de la stratégie de riposte au coronavirus au Gabon. Laquelle est basée sur le triptyque "dépister, isoler et traiter".

Deux mois après leur première sortie du 27 avril, les autorités gouvernementales, par l'entremise du Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, se sont réjouies, entre autres, de l'amélioration de la capacité de diagnostic, avec le passage de 1 000 à 11 000 tests de dépistages par jour, grâce à la mise en service du laboratoire d'analyses Pr Daniel Gahouma.

Pour ce qui est de la situation épidémiologique du Covid-19 au Gabon, le pays dénombrait, à la date d'hier, 37 297 personnes dépistées, soit environ 2 % de la population; 5 394 déclarées positives (soit une prévalence de 14,4 %); 2 420 personnes déclarées guéries (soit un taux de guérison virologique de 44,8 %); 42 décès, soit un taux de létalité de 0,7 %, contre 2,5 % en Afrique. Bien que le nombre de contaminations semble augmenter sous

l'effet du dépistage massif, le chef du gouvernement a estimé que "la surveillance épidémiologie du Covid-19 dans notre pays montre une tendance à la baisse de la courbe évolutive de la pandémie. La prévalence du Covid-19 est, en effet, passée d'une moyenne de 24 % au mois de mai à 14,4 % au mois de juin", a indiqué le chef du gouvernement. S'agissant de la prise en charge médicale, le nombre de centres de prise en charge hospitalière, au cours des deux derniers mois, est passé de cinq à onze. Il y a aussi 34 centres de traitement mis en place pour la prise en charge ambulatoire des patients asymptomatiques et pauci symptomatiques.

À Libreville, épice de l'épidémie avec au moins 80 % des patients contaminés, la capacité litière aurait, selon les plus hautes autorités, augmenté avec l'aménagement d'un hôpital-campagne entièrement équipé, et de la réhabilitation d'un bâtiment au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

En définitive, le Gabon aurait fait preuve de transparence dans la gestion de cette pandémie, selon les experts. Et, aurait obtenu des résultats appréciables et encourageants dans le cadre de la riposte nationale.

Photo: Wilfried MBINAH